

Keine Hausarbeiterin ist illegal

Aucune employée de maison n'est illégale

Nessuna collaboratrice domestica é illegale



Plus de droits pour les employées de maison sans autorisation de séjour

En Suisse, il y a plus de 40'000 employées de maison¹ sans autorisation de séjour – appelées également sans-papiers – dont 90% sont des femmes. Précarisées, sans sécurité sociale, elles travaillent dans le secteur de l'économie domestique (ménage, prise en charge d'enfants, de personnes âgées et/ou dépendantes dans les foyers privés). Ce travail, essentiel, est indispensable au fonctionnement de la société. Il n'y a pas suffisamment de personnes migrantes avec autorisation de séjour et de Suissesses prêtes à travailler dans ce secteur. Il faut donc créer des possibilités, pour que ce travail puisse être effectué dans de bonnes conditions.

Conditions de travail précaires

Aujourd'hui, dans le secteur de l'économie domestique, les conditions de travail sont particulièrement précaires: cumul des heures dans différents ménages ou disponibilité totale (24h sur 24h) ; bas salaire ; isolement social ; grande dépendance envers les personnes employeuses ; logement sur le lieu de travail. La protection sociale fait cruellement défaut : absence d'assurances accident, maternité, chômage et vieillesse. Sans autorisation de séjour, les risques d'exploitation, de harcèlement sexuel et de violence augmentent.

Un travail indispensable et en pleine croissance

La demande dans ce secteur d'activité est en pleine croissance. L'activité professionnelle des deux parents, le vieillissement démographique de la population, la réduction et la privatisation des services publics, l'absence d'une politique familiale et l'inégale répartition du travail domestique entre femmes et

hommes en sont les principaux facteurs. Un nombre croissant de familles monoparentales, de personnes isolées, de personnes âgées et/ou dépendantes ont généré de nouveaux besoins qui ne sont pas comblés par les services publics. Les employées de maison sans autorisation de séjour contribuent grandement à augmenter la prospérité et la qualité de vie d'innombrables personnes en Suisse.

Toujours une affaire de femmes...

Le travail domestique est encore considéré comme un travail féminin et, en conséquence, n'est pas assez valorisé. Ni la création de conditions permettant un réel partage du travail domestique entre femmes et hommes, ni le développement des infrastructures collectives (crèches, établissements médico-sociaux, etc.) en nombre suffisant et subventionnées ne sont actuellement une réalité. Ces femmes qui assument le travail domestique devraient au minimum pouvoir travailler dans des conditions décentes. En 2011, la convention 189 de l'OIT « pour un travail décent des employée(e)s domestiques » a été adoptée. Mais la Suisse ne l'a pas encore ratifiée.

L'attitude de la société, qui accepte et profite d'avoir recours à une main d'oeuvre sans statut légal, tout en refusant à ces travailleuses presque toute possibilité d'obtenir une autorisation de séjour, relève de la plus grande injustice.

¹ En général, nous utilisons la forme féminine, les hommes employés de maison sont inclus dans cette expression.

L'association „reconnaître le travail domestique – régulariser les sans-papiers“ est soutenue des organisations suivantes :

Anlaufstelle für Sans-Papiers Basel, augenauf Bern, CCSI Centre de Contact Suisses-Immigrés Genève, C.E.D.R.I./Europäisches Bürgerforum, CSP Centre Social Protestant Vaud - La Fraternité, Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève, Collectif de soutien et de défense des sans-papiers de la Côte, Collectif vaudois de soutien aux sans-papiers, FPS Femmes Protestantes en Suisse, FIMM Forum pour l'Intégration des Migrants et Migrantes, FIZ Fachstelle Frauenhandel und Frauenmigration, Gewerkschaft Unia, IGA Interprofessionelle Gewerkschaft der ArbeiterInnen, Katholische Kirchen Region Bern, l'autre syndicat, Movimento dei senza voce, Réseau OSEO Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière, SIT Syndicat Interprofessionnel de Travailleuses et travailleurs de Genève, SKF Ligue suisse des femmes catholiques, Solidaritätsnetz Sans-Papiers Bern, Solidarité sans frontières, SOS Asile Vaud, SPAZ Sans-Papiers Anlaufstelle Zürich, SPAGAT Sans-Papiers-Anlaufstelle für die Kantone Aargau und Solothurn, SSP Syndicat des services publics, Syndicat des communications syndicom, terre des femmes Schweiz, Terre des Hommes Schweiz, terre des hommes suisse, Union der ArbeiterInnen ohne geregelten Aufenthalt, USS Union Syndicale Suisse, Verein Berner Beratungsstelle für Sans-Papiers, Verein Kontakt- und Beratungsstelle für Sans-Papiers Luzern.



PÉTITION

Plus de droits pour les employées de maison sans autorisation de séjour

Le travail des employées de maison sans statut légal est indispensable au fonctionnement de notre société. Aujourd'hui, ces femmes migrantes travaillent et vivent dans une grande précarité et font souvent l'objet d'abus. Pour que cette situation cesse, les signataires demandent donc au Conseil fédéral une amélioration des conditions de vie et de travail de ces employées :

1. Des autorisations de séjour pour les travailleurs/-ses sans autorisation de séjour, particulièrement celles et ceux travaillant dans le secteur de l'économie domestique.
2. Un accès garanti et sans risque d'expulsion à la protection sociale pour les employées de maison sans autorisation de séjour.
3. Un accès au Tribunal des prud'hommes sans risque d'expulsion pour les employées de maison sans autorisation de séjour.

Nom et prénom	Adresse	Signature	Je souhaite plus d'informations

Premiers signataires: Vania Alleva, Co-Présidente Unia; Cesla Amarelle, Conseillère nationale; Maria Bernasconi, Conseillère nationale; Pierre Bühler, Prof. Dr. theol. Universität Zürich; Cécile Bühlmann, Geschäftsleiterin cfd, Alt-Nationalrätin; Marie-Claire Caloz-Tschopp, dir. de Programme au Collège International de Philosophie Genève; Marina Carobbio, consigliera nazionale, medico; Franco Cavalli, Alt-Nationalrat, Chefarzt Onkologie Oncology Institute of Southern Switzerland; Ruth Dreifuss, Alt-Bundesrätin; Liselotte Fueter, Co-Präsidentin Evangelische Frauen Schweiz; Giangiorgio Gargantini, secrétaire du syndicat SIT; Brigitta Gerber, Grossrätin BS, Präsidentin Terre des Hommes Schweiz; Esther Girsberger, Publizistin und Dozentin; Balthasar Glättli, Nationalrat; Christine Goll, Alt-Nationalrätin, selbständige Ausbildnerin und Beraterin; Lova Golovtchiner, comédien; Alexandre Jollien, philosophe; Elisabeth Joris, Historikerin; Margret Kiener Nellen, Nationalrätin; Jérémie Kisling, auteur compositeur interprète; Bruno Lafranchi, OK-Präsident Züri Marathon / Silvester Lauf; Pedro Lenz, Schriftsteller; Ueli Leuenberger, Conseiller national; Charles Lewinsky, Schriftsteller; Urs Loppacher, Sekundarlehrer; Liliane Maury Pasquier, Conseillère aux Etats; Ueli Mäder, Professor für Soziologie Basel; Fernand Melgar, réalisateur; Anne-Catherine Menétrey, Ancienne Conseillère nationale; Melinda Nadj Abonji, Schriftstellerin; Giusep Nay, Alt-Bundesgerichtspräsident; Katharina Prelicz-Huber, Alt-Nationalrätin, Präsidentin VPOD-SSP Schweiz; Luc Recordon, Conseiller aux États; Thierry Romanens, chanteur, comédien; Alois Rust, Titular-Professor für Philosophie Universität Zürich; Samir, Filmmacher; Martin Schaffner, Prof. em. Dr. Historiker; Rita Schiavi, Mitglied der Geschäftsleitung Gewerkschaft Unia; Barbara Schmid-Federer, Nationalrätin; Christoph Sigrist, Pfarrer Grossmünster Zürich; Silvia Staub Bernasconi, ehem. Professorin an der Technischen Universität Berlin, Institut für Sozialpädagogik; Jean-François Steiert, Conseiller national; Monika Stocker, Alt-Stadträtin Zürich, Sozialarbeiterin, Sozialpolitikerin; Erna Johanna Stössel, Alt-Richterin; Jean-Pierre Tabin, Professeur à la Haute école de travail social et de la santé et à l'Université de Lausanne; Canan Taktak, Gewerkschafterin VPOD; Adèle Thorens, Conseillère nationale; Oscar Tosato, Conseiller municipal Lausanne; Marco Trevisani, pensionierter Lehrer; Markus Truniger, pädagogischer Mitarbeiter Bildungsdirektion Zürich; Christian van Singer, Conseiller national; Eric Voruz, Conseiller national, Président „Plateforme pour les sans-papiers“; Daniel Woker, ehemaliger Botschafter; Suna Yamaner MBA, Fachfrau Kommunikation/Konfliktmanagement; Rosemarie Zapfl, Alt-Nationalrätin, Präsidentin alliance f.

Toute personne résidante en Suisse peut signer cette pétition. Nous vous remercions de renvoyer les feuilles de signatures (même partiellement) pleines au plus tard jusqu'au 15 février 2014, à l'adresse suivante : Association « Reconnaître le travail domestique – Régulariser les sans-papiers », Birmensdorferstr. 200, 8003 Zurich. Plus d'infos sur notre site www.aemni.ch. Chaque montant, petit ou grand, versé sur notre compte **CCP 85-278410-5**, est un soutien précieux.